

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 69 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 23 Absent(s) excusé(s) : 28 Absent(s) : 5
---	---	--

Date de convocation : 2 juillet 2024

Vote(s) pour : 84
Vote(s) contre : 8
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du **Lundi 8 juillet 2024**,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2024-07-08-CM-3 :

Création d'un service intercommunal de police municipale.

Rapporteur : Monsieur Dominique STREBLY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU l'article L. 512-2 du Code de la sécurité intérieure,
VU la délibération du Bureau du 20 mars 2023 portant création du Centre de Supervision Urbain Métropolitain (CSU),
VU l'avis du Comité Social Territorial du 11 juin 2024,
CONSIDERANT la concordance d'intérêt de création d'un service intercommunal de police municipale avec les besoins et objectifs de Metz Métropole,

DECIDE la création d'un service de police intercommunal de police municipale dont les missions sont les suivantes : sécurisation des transports en commun, protection de l'environnement, et appui aux communes, et dont la mise en œuvre opérationnelle est visée au 1^{er} janvier 2025,
AUTORISE Monsieur le Président de Metz Métropole à recruter un (1) préfigurateur -*futur responsable du service intercommunal de police municipale*-, vingt-quatre (24) agents de police municipale, et trois (3) gardes-champêtres.

Metz, le 9 juillet 2024

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240708-2024-07-DC3-DE

Numéro de l'acte : 2024-07-DC3
Date de décision : lundi 8 juillet 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Création d'un service intercommunal de police municipale
Classification : 5.7 - Intercommunalite
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 10/07/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240708-2024-07-DC3-DE
Document principal : 99_DE-3.pdf

Historique :

09/07/24 14:06	En cours de création	
09/07/24 14:07	En préparation	Catherine DELLES
10/07/24 09:13	Reçu	Catherine DELLES
10/07/24 09:13	En cours de transmission	
10/07/24 09:19	Transmis en Préfecture	
10/07/24 09:25	Accusé de réception reçu	